

Lancement d'un appel à projets

PRIORITÉ 5 Aide matérielle aux plus démunis

Actions visées

Assistance matérielle de base aux plus démunis via la mise à disposition et distribution gratuite aux bénéficiaires finaux de matériels de première nécessité :

- les produits d'hygiène corporelle (gel douche, shampoing, dentifrice, brosses à dents, coton, gants et serviettes de toilettes, rasoirs jetables, couches, protections hygiéniques...),
- les produits de soins ne nécessitant pas de prescription médicale (lait, lotion, pommades diverses, produits désinfectants, pansements...), achetés ou collectés à la suite de dons provenant de particuliers ou d'entreprises.

ET Accompagnement social complémentaire permettant à minima une orientation vers les services compétents d'insertion sociale (Ces mesures peuvent prendre la forme d'entretiens individuels, d'ateliers collectifs, de distribution de dépliants, d'orientation vers des partenaires, associatifs ou institutionnels.

Candidats éligibles

Tout opérateur compétent ou ayant une expertise dans le domaine (association, entreprise de l'ESS, etc.)



Une structure (identifiée par son n° SIRET) ayant bénéficié de FSE + au niveau national suite à l'appel à projets du volet central du FSE+ concernant spécifiquement la petite enfance ne pourra pas cumuler de financement FSE+ au niveau national et au niveau régional.

Spécificités de gestion

- ➔ Un taux de cofinancement dérogatoire de **90%**.
- ➔ Des modalités d'éligibilité des dépenses spécifiques, couvertes par l'application de **deux types de forfaits** (14% et 7%).
- ➔ Un suivi des destinataires de l'aide anonyme réalisé par **enquête** :

Modèle d'enquête

Guide des procédures: Suivi des indicateurs (page 22-23)



- ✓ Période de réalisation possible : **01/01/2025 au 31/12/2027**
- ✓ Durée des opérations : **12 à 36 mois**
- ✓ Montant total du soutien européen prévu : **400 000 €**
- ✓ Montant minimum cout total éligible : **20 000 €**
- ✓ Montant minimum FSE+ : **10 000 €**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au

28 mai 2025.

Les dossiers sont à déposer sur **Ma démarche FSE+**

Les réunions de présentation de l'appel à projets sont programmés. Pour vous inscrire, veuillez suivre ce lien : Inscription réunion présentation: AAP P5
Merci de vous inscrire au moins 3 jours avant la date de la réunion souhaitée.



Cofinancé par l'Union européenne

Les appels à projets sont disponibles

Appels à projets : FSE
DREETS GE : AAP FSE